

# Fiche d'inscription « Trail Hervé Gourdel » - St Martin Vésubie 10 juillet 2016

## « Réunir les différences »

NOM:	PRENOM:
DATE DE NAISSANCE:	M F :
ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE :	
ADRESSE ELECTRONIQUE :	

CHOIX DU PARCOURS, « SPORTIF » OU « BALADE » :

CATEGORIE: INDIVIDUEL Valide ou Handicapé / GROUPE Valide/Handi / Groupe Famille

Indication choix catégorie :

**JE SUIS VALIDE / JE SUIS EN FAUTEUIL / JE SUIS NON VOYANT / JE SUIS MAL ENTENDANT**

« Barrez SVP les mentions inutiles »

**MON EQUIPE EST DEJA CONSTITUEE: JE DONNE LES NOMS DE MES COEQUIPIERS. (PRECISER VALIDES OU HANDICAPES)**

« Parcours « Sportif » Joëlette 1 pers Handicapée / 6 pers Valides. Groupe Esat nombre libre  
Pour les Mal Voyants 1pers Handicapée / 1 pers Valide.

Pour les groupes parcours « Balades » supérieur à 6 personnes, merci de remplir 2 bulletins»

-  
-  
-

\* « Non nous réservons le droit de ne pas remettre le dossard à la personne handicapée, le jour de la course si un des accompagnants valides n'est pas présent et n'a pu être remplacé, ou si l'équipe manque de cohérence et que la sécurité des participants peut être engagée. »

1/ **JE REMPLIS COMPLETEMENT LE BULLETIN D'INSCRIPTION ET RENVOIE LE DOSSIER COMPLET PAR VOIE POSTALE**

2/ **JE FOURNIS UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE UN AN.** (obligatoire pour le parcours sportif et les personnes en situation de handicap)

3/ **JE REGLE LES FRAIS D'INSCRIPTION** 6€ pour les individuels / 8€ pour les groupes constitués / 15€ pour les familles

4/ **POUR LES MINEURS, JE FOURNIS UNE AUTORISATION PARENTALE.**

**JE SUIS AFFILIEE A UNE ASSOCIATION? À UN CLUB SPORTIF? À UNE FEDERATION?**

« L'attestation d'adhésion en cour de validité peut remplacer le certificat médical »

Lequel? Laquelle?

**MON NIVEAU ET MON EXPERIENCE SPORTIVE:**

**EXPERIENCE JOËLETTE : OUI / NON**

J'ai déjà participé à des trails: OUI NON

Pour les personnes en joëlette et les accompagnants valides : -Taille: -Poids:

**OBSERVATIONS ET DEMANDES PARTICULIERES:**

« La demande d'inscription ne sera validée que si le dossier est complet et par ordre d'arrivée des dossiers par voie postale. Faute de place, l'association se réserve le droit de refuser des inscriptions. Toute personne inscrite au trail accepte pleinement et sans bénéfice de discussion le règlement du trail. Il pourra le consulter sur le site de l'association, sur sa page Facebook. Il pourra lui être transmis sur simple demande. Je donne à l'association Hervé Gourdel l'autorisation de publier photos et films pour promouvoir les activités de l'association. Je suis couvert par une assurance pour cette activité. »

**Signature avec mention** « Lu et approuvé. Bon pour accord »

## Association Hervé-Gourdel

Mairie St Martin Vésubie - Place générale de Gaulle - 06450 St Martin Vésubie

www.association-herve-gourdel.org - info@association-herve-gourdel.org

<https://www.facebook.com/pages/Association-Herve>